



## Ville d'Avranches

### CONSULTATION

# Cahier des charges pour l'acquisition d'une tondeuse hélicoïdale à destination du service des équipements sportifs

---

Dans le cadre de l'entretien de ses cinq terrains de sport en gazon naturel, réalisés par les agents du service des sports de la ville d'Avranches, la commune doit renouveler l'une de ses tondeuses, objet de la présente consultation.

#### I. Caractéristiques principales de la tondeuse

- Frontale et hélicoïdale,
- Largeur de coupe minimale  $\geq 1,80$  m,
- 3 éléments de coupe fixe, avec relevage hydraulique indépendant des 3 éléments,
- Transmission hydrostatique à 2 pédales (avant et arrière),
- Modèle disposant de 3 roues avec 3 roues motrices ou 4 roues avec 4 roues motrices,
- Hauteur de coupe réglable entre 1 cm et 7 cm
- Nombre minimum de lames par cylindre : 5, idéalement 7 à 9 lames,
- Rouleaux lisses arrière / décrottoirs arrière,
- Motorisation diesel, 3 cylindres,
- Entraînement hydraulique des cylindres de coupe,
- Système de réglage de la contre-lame sur le cylindre,
- Démarrage électrique,
- Direction assistée hydrostatique avec colonne de direction réglable,
- Freinage hydrostatique,
- Tondeuse non homologuée pour la route,
- Arceau de sécurité,

#### II. Equipements particuliers

- Bacs de ramassage (montage et démontage rapide, facilité de mise en place pour vider les bacs),
- Rouleaux fixes (sans têtes flottantes),
- Siège dossier ergonomique ou confort (avec accoudoirs et suspension mécanique),
- Raclettes pour rouleaux arrière,
- Pneus gazon basse pression.

### III. Le conseil, le service et l'accompagnement

Le fournisseur devra prévoir dans son offre :

- la formation de 5 conducteurs sur le site du stade Fenouillère de la ville d'Avranches pour la mise en route et l'utilisation du nouveau matériel (préciser la durée),
- la formation de 2 mécaniciens aux ateliers municipaux de la ville d'Avranches pour l'entretien courant de la machine et les réparations plus complexes (préciser la durée).

En cas de besoin du maître d'ouvrage, l'offre du candidat devra indiquer de quelle manière il compte l'assister ponctuellement par téléphone, par échanges de mail, par une visite in situ ou déterminer comment il peut éventuellement le conseiller dans le cadre d'un « service après-vente » pour un usage optimal du matériel acquis, a minima pendant la durée de garantie.

### IV. Renseignements – Remise d'offre – Règlement de consultation

Pour tout renseignement, le candidat pourra s'adresser à Jérôme CHAPALAIN, responsable du service des équipements sportifs par mail à l'adresse suivante : [technique@avranches.fr](mailto:technique@avranches.fr).

La date limite de remise des offres se fera par courrier postal contre récépissé de dépôt OU en recommandé avec accusé de réception avant le **vendredi 30 juin 2017 12H00**.

#### Adresse de remise des offres :

Hôtel de ville

Services Techniques (1<sup>er</sup> étage)

Place Littré - CS 15238

50302 AVRANCHES cedex

Les horaires d'ouverture du service sont : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

#### Documents à remettre :

- Offre financière du candidat, comprenant le 1<sup>er</sup> entretien du matériel,
- Fiches techniques du matériel proposé, notice d'utilisation et d'entretien,
- Dossier technique précisant :
  - la garantie et les conditions d'application de celle-ci,
  - les références,
  - mémo sur l'entretien (facilités, tableau des entretiens périodiques, accessibilité des pièces mécaniques),
  - contenu de la formation des agents de la ville,
  - l'assistance dans le cadre d'un service après-vente, etc.
- Tableau avec le prix des pièces de rechange.

#### Critères de sélection des offres :

- Prix : 45% (sur 45 points),
- Qualité technique du matériel (capacité du réservoir, puissance, consommation, niveau sonore, vitesse tonte/transport/marche arrière, poids, largeur de coupe...) et durée de garantie de la tondeuse 15% (sur 15 points),
- Liste de référence de 3 collectivités (avec année d'achat et contacts), indiquant le nombre d'heures d'utilisation par une machine identique ou de génération précédente (conception identique) 10% (sur 10 points),
- Facilité d'entretien 10% (sur 10 points) :
  - Accessibilité des organes nécessitant un entretien régulier
  - Joindre un tableau des interventions d'entretien et leur périodicité par nombre d'heures de service,
  - Accessibilité des pièces mécaniques
- Contenu de la formation des conducteurs et mécaniciens 5% (sur 5 points).
- Prix des pièces de rechanges en entretien courant selon tableau joint à compléter 15% (sur 15 points),

**TABLEAU DES PRESTATIONS EXTERNES ET PIECES DE RECHANGE :**

	Prix HT	Prix TTC
Prestation externe : affûtage des lames		
Filtre à gasoil		
Filtre à air		
Filtre à huile		
Filtre hydraulique		
Contre-lame		
Roue avant		
Roue arrière		